



## École des Colibris

590 W 65<sup>th</sup> Ave

Vancouver, BC

V6P 2P8

Tél : (604) 214-2710

[ecole\\_colibris@csf.bc.ca](mailto:ecole_colibris@csf.bc.ca)



L'école des **Colibris** souhaite partager son plan de rentrée basé sur les exigences du ministère de l'Éducation et du bureau provincial de la santé publique.

Dans le cadre du [plan en cinq étapes du gouvernement](#), l'école reprendra sous l'étape 2 en septembre. L'enseignement à plein temps aura lieu au sein de **groupes d'apprentissage composés d'un maximum de 60 personnes au primaire**. Le plan proposé, qui nécessite l'approbation du ministère de l'Éducation, contribuera à assurer le retour à l'école en toute sécurité pour les élèves et le personnel.

Le ministère de l'Éducation s'attend à ce que tous les élèves soient présents en salle de classe. Toutefois si votre enfant a besoin d'accommodements pour des raisons médicales (ou un membre de votre famille a un système immunitaire fragile, veuillez en informer l'administration de l'école.

La direction de l'école contactera les familles des élèves avec des détails spécifiques sur les horaires scolaires ainsi que sur les séances d'orientation sur la santé et la sécurité pour les élèves et leurs familles.

Le transport scolaire sera offert à tous sous la base habituelle en assurant la sécurité de tous. Les précisions vous seront données lors cette rencontre.

**Rencontre zoom** pour tous les parents. : Mercredi le 2 septembre à 16h00

La direction vous enverra le lien via courriel.

### Rentrée scolaire

Comme annoncé précédemment par le gouvernement, les deux premiers jours de l'année scolaire (8 et 9 septembre) serviront à accueillir le personnel des écoles. Pendant ce temps, ils passeront en revue toutes les mesures de santé et de sécurité.

Par exemple, nous formerons deux groupes :

Groupe A : Maternelle à la 2<sup>e</sup> année

Groupe B : 3<sup>e</sup> année à la 6<sup>e</sup> année

Des adaptations seront réalisées, notamment pour les horaires des récréations et du dîner pour permettre aux enfants une pause à l'extérieur tout en suivant les protocoles de santé. À noter que les structures de jeu extérieures demeureront fermées pour le moment.

## **Horaire de la rentrée le 10 et 11 septembre 2020 pour les élèves :**

10 septembre de 8h45 à 14h45 : les élèves de la 1<sup>ère</sup> année à la 6<sup>e</sup> année

11 septembre de 8h45 à 14h45 : les élèves de la **maternelle** à la 6<sup>e</sup> année

*\*\*\* À noter que les élèves de la maternelle auront une rentrée progressive.*

***Ils viendront à l'école à mi-temps (8h45 à 11h30) du 11 au 17 septembre 2019 inclus.***

***La maternelle à temps plein (8h45 à 14h45) débute le vendredi 18 septembre.***

### ***Pendant la rentrée progressive des maternelles :***

*Aucun service d'autobus ne sera offert à 11h30, mais un service de garde sera mis en place à l'école en après-midi. Les parents qui le souhaitent pourront, bien entendu, venir chercher leur(s) enfant(s).*

## **Mesures de santé et de sécurité**

Des directives révisées en matière de santé et de sécurité ont été fournies aux conseils scolaires de la province par le Ministère de l'éducation et seront mises en place dans toutes les écoles pour le début de l'année scolaire. Les mesures prescrites sont similaires aux mesures mises en place en juin. Les étudiants, leurs familles et le personnel peuvent s'attendre entre autres à :

- Nettoyage accru des locaux
- Lavage / désinfection fréquente des mains
- Rappels pour réduire les contacts physiques et maximiser la distance physique dans toutes les écoles
- Rappels fréquents sur l'étiquette respiratoire
- Évaluations quotidiennes des symptômes reliés à la Covid 19 pour tous les membres du personnel et les étudiants
- Le début des classes, la récréation et les pauses déjeuner seront décalées
- Toutes les mesures de santé et de sécurité prescrites par le ministère de l'Éducation et les autorités de santé publique seront mises en place
- Les élèves et le personnel qui souhaitent porter des masques en classe pourront le faire.
- L'accès aux écoles sera limité au personnel et aux élèves. Les autres visiteurs peuvent demander un rendez-vous au bureau de l'école.
- La direction de la circulation dans les espaces communs sera indiquée à l'aide de flèches au sol et/ou de panneaux de direction.
- Augmentation de la fréquence de changement des filtres des systèmes de ventilation
- Augmentation de la prise d'air externe dans les écoles
- Lorsque possible l'ouverture des fenêtres sera faite.
- Maximisation des activités extérieures.